



# 2019

Réservé à l'organisation

**Dossard**

Règlement

Licence

Cerficat médical

## BULLETIN D'INSCRIPTION THUR TRAIL - 14 AVRIL 2019

Les 3 Vallons 50 km

40 €

(à partir de 20 ans)

Le Rossberg 28 km

24 €

(à partir de 20 ans)

La Mitzachoise 15 km

18 €

(à partir de 18 ans)

Le Sentier M 7 km

12 €

(à partir de 16 ans)

Lot 3 Vallons : T-Shirt offert

S  M  L  XL

Lot surprise offert aux participants du Rossberg, La Mitzachoise et le sentier M

Réservation repas sportif : 12 €

12 € X \_\_\_ (Nbr) = \_\_\_ €

### Document à envoyer impérativement avec le bulletin:

- le règlement par chèque
- pour les licenciés : photocopie de la licence FFA
- pour les non-licenciés : copie du certificat médical de non contre-indication à la course à pied en compétition datant de moins d'un an (loi du 25 mars 1999).

Règlement uniquement par chèque à l'ordre du Ski Club Ranspach à envoyer à l'adresse suivante:



**BULLETIN A RETOURNER  
AVANT LE 2 AVRIL 2019**

Ski Club Ranspach Mme CHRISTMANN  
8 b, rue Principale 68470 MITZACH

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Sexe F  M

Club / Association \_\_\_\_\_ Date de naissance .. / .. / ..

Licence FFA N° \_\_\_\_\_ ou  cerficat médical

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_ Nationalité \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

Je m'engage à respecter les conditions générales de participation ci-dessous :

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION : Les inscriptions au Thur Trail sont ouvertes aux femmes et aux hommes, licenciés ou non. Limite d'âge : à partir de 20 ans pour les 3 Vallons et le Rossberg, de 18 ans pour la Mitzachoise et de 16 ans pour le Sentier M. Conformément à l'article L.231-3 du code du sport FFA

les participants licenciés doivent fournir une photo copie de leur licence en cours de validité. Les autres concurrents devront fournir un certificat médical spécifiant la non contre indication de la pratique de la course à pieds avec mention « en compétition » datant de moins d'un an au jour de l'épreuve. L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile pour l'évènement et dégage son entière responsabilité pour tout incident, dommage corporel ou matériel pouvant survenir avant, pendant et après l'épreuve. Il incombe aux participants non licenciés, de s'assurer individuellement. Le Thur Trail aura lieu par tous temps mais en cas d'évènement majeur ( tempête, intempéries... ) et pour des raisons de sécurité, l'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours, d'arrêter ou même d'annuler les épreuves et ceci sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée à l'organisateur ou ses représentants. Les bâtons de marche sont autorisés pour le 50km et le 28 km. Seuls les concurrents présents à la remise des prix pourront prétendre aux récompenses. Chaque participant autorise l'organisation ainsi que les ayant droits, tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la manifestation sur lesquelles ils pourraient apparaître. En s'acquittant de son inscription, chaque compétiteur reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de participation et les accepte. L'inscription est ferme et définitive et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement, pour quelque motif que ce soit.

**Inscription et renseignements en ligne : [www.thur-trail.com](http://www.thur-trail.com)**